



CC de Vaite Aigremont (Siren : 242504439)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Roulans
Arrondissement	Besançon
Département	Doubs
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	27/12/2001
Date d'effet	27/08/2012

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Charles PIQUARD

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	8bis, rue des Aloses
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	25640 roulans
Téléphone	03 81 63 25 31
Fax	03 81 63 27 68
Courriel	ccva25@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	7 190
Densité moyenne	44,64

Périmètre

Nombre total de communes membres : 21

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
25	Bouclans (212500789)	993
25	Breconchaux (212500888)	93
25	Champlive (212501167)	265
25	Châtaillon-Guyotte (212501324)	136
25	Dammartin-les-Templiers (212501894)	200
25	Glamondans (212502736)	194
25	Gonsans (212502785)	525
25	Laissey (212503239)	455
25	L'Ecouvotte (212502157)	114
25	Le Puy (212504740)	91
25	Naisey-les-Granges (212504179)	748
25	Osse (212504377)	332
25	Ougney-Douvot (212504393)	203
25	Pouligney-Lusans (212504682)	795
25	Roulans (212505085)	1 122
25	Saint-Hilaire (212505184)	163
25	Séchin (212505382)	134
25	Val-de-Roulans (212505796)	147
25	Vauchamps (212505879)	131
25	Vennans (212505994)	192
25	Villers-Grélot (212506240)	157

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 20

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Electricité, Gaz
<i>Distribution publique d'électricité. La communauté de communes est autorisée à adhérer au Syndicat Mixte d'Electricité du Doubs (SYDED).</i>
- Autres énergies
<i>o Etudes de faisabilité de projets éoliens sur le territoire intercommunal, réalisation et dépôt de dossier de zone de développement de l'éolien sur le territoire intercommunal.</i>
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés

- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Réalisation et gestion des zones d'activités économiques reconnues d'intérêt communautaire. Sont reconnues d'intérêt communautaire les zones de Roulans (au lieu-dit « sous la Plante » ou « Pigasse »), Séchin, Gonsans « étendue » (Route d'Aissey), Bouclans (Champ Rénier) et Laissey (zone du Rougnon - centrale hydroélectrique).

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Actions en faveur du développement portant sur : - l'étude, la réalisation et la gestion d'équipements immobiliers nécessaires au maintien ou au développement d'activités économiques. Sont reconnues d'intérêt communautaire les aides à l'immobilier créé sur des propriétés communautaires ou au bénéfice d'entreprises supérieures à 10 emplois sur le territoire communautaire, - la conduite d'actions en faveur du développement et de promotion d'activités économiques reconnues d'intérêt communautaire. Sont reconnues d'intérêt communautaire les opérations intercommunales de soutien au commerce et à l'artisanat et toutes actions qui, par leur rayonnement économique (zone de chalandise) ou leur caractère innovant, méritent d'être portées par la communauté de communes.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Création et gestion d'équipements sportifs et socioculturels reconnus d'intérêt communautaire. Sont reconnus d'intérêt communautaire les équipements dont le caractère est innovant, original et dont l'origine des bénéficiaires est intercommunale.

- Etablissements scolaires

Fonctionnement et investissement du service des écoles comprenant l'acquisition et le renouvellement du mobilier et des fournitures scolaires, le recrutement et la gestion des personnels de service et des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (liste à compléter suivant les pratiques actuelles et acceptées par les communes). Sont exclues de cette compétence, sauf analyse particulière, les activités facultatives conduites par les équipes pédagogiques. La communauté de communes est autorisée à organiser le service minimum d'accueil dans les écoles de son territoire à la place des communes membres. .

- Activités culturelles ou socioculturelles

Actions en faveur du développement des activités socioculturelles et sportives reconnues d'intérêt communautaire. Sont reconnues d'intérêt communautaire les actions dans ce domaine qui, de par l'origine intercommunale avérée des bénéficiaires, et leur caractère original ou innovant, méritent d'être prises en charge par la communauté de communes.

- Activités sportives

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

la communauté de communes est autorisée à adhérer à toute structure compétente dans ce domaine.

- Constitution de réserves foncières

Constitution de réserves foncières et réalisation ou gestion d'opérations d'aménagement du territoire reconnues d'intérêt communautaire. Sont reconnues d'intérêt communautaire toutes actions ou opérations (de type ZAC, ZAD, droit de préemption par délégation) futures dont l'objet ou la nature se situe essentiellement dans les domaines de compétences de la communauté de communes Vaite-Aigremont, laquelle est autorisée à adhérer à l'Etablissement Public Foncier du Doubs

- Organisation des transports non urbains

o Accompagnement des enfants durant le transport scolaire. o Mise en place et organisation d'un service de transport à la demande. La communauté de communes est autorisée à adhérer au syndicat mixte pour le pays du Doubs Central auquel elle transfère l'exercice de cette compétence.

Développement touristique

- Tourisme

Actions en faveur du développement touristique. Sont reconnus d'intérêt communautaire les études du développement et actions de promotion portant sur tout le territoire.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Elaboration et suivi annuel du programme local de l'habitat (PLH).

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

- opération programmée pour l'amélioration de l'habitat (OPAH): la participation à la valorisation du patrimoine ancien des villages, - animation d'actions en faveur du logement et des structures d'accueil et d'hébergement touristique, dans le cadre de cette OPAH, sont déclarées d'intérêt communautaire (2001),

Infrastructures

- Voies navigables

Protection (écologique, des biens et des personnes) et mise en valeur des cours d'eau (études et travaux), à l'exception du Doubs.

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

- participation, suivi du syndicat mixte pour le pays Doubs Central et mise en oeuvre des procédures de développement local initiées par l'Etat, la Région ou le Département. La Cc est autorisée à adhérer à la structure porteuse du pays du Doubs Central et à conduire toute étude relative à l'aménagement du territoire communautaire.

- NTIC (Internet, câble...)

- l'étude et la mise en œuvre de réseaux de télécommunication à haut et très haut débit sont déclarées d'intérêt communautaire (2001),

- Autres

- o Création et gestion d'un relais assistantes maternelles

Adhésion à des groupements

Dept	Groupe ment (N° SIREN)	Nature jur.	Population
25	Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Bisontine (252501317)	SM fermé	212 718
25	S.Y.B.E.R.T.(mixte) (252508247)	SM fermé	235 804
25	Syndicat Mixte d'énergies du Doubs -SYDED (252508288)	SM fermé	121 038
25	Syndicat Mixte pour le Pays du Doubs Central (252508239)	SM fermé	34 328

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)